

COMMUNIQUE DE PRESSE

18 février 2026

Mineurs et jeux d'argent : des pratiques en progression

L'Association de recherche et prévention sur les excès des jeux (ARPEJ) a conduit, avec le soutien de l'Autorité nationale des jeux (ANJ), cette deuxième enquête ENJEU-Mineurs¹ menée auprès de 5 000 jeunes de 15 à 17 ans afin de mesurer, malgré l'interdiction légale de vente, la pratique du jeu d'argent par les mineurs. Elle révèle qu'en 2025, plus de 4 jeunes sur 10 sont joueurs (42,6 %), soit une progression de 7,8 points par rapport à l'étude de 2021. L'enquête met en évidence le rôle central de la famille dans la facilitation de l'accès aux jeux ainsi que l'influence de l'exposition à la publicité. Ces résultats appellent à une vigilance renforcée en matière de prévention et de protection des mineurs.

Une pratique des mineurs en hausse, portée par les jeux de grattage et de tirage provenant de points de vente physiques

- 42,6 % des jeunes de 15 à 17 ans interrogés déclarent avoir joué au moins une fois à des jeux d'argent et de hasard (JAH) au cours des douze mois précédent l'étude, soit une hausse de près de 8 points par rapport à 2021 (34,8 %). Cette pratique est plus marquée chez les garçons (45,5 %) que chez les filles (39,6 %).
- 34,3% des jeunes interrogés pratiquent les jeux de grattage contre 27,3 % en 2021.
- 20,0 % pratiquent les jeux de tirage contre 16,9 % en 2021.
- 11,4 % pratiquent les paris sportifs contre 9,9 % en 2021.

L'augmentation de la part des joueurs mineurs est essentiellement portée par ceux qui ne pratiquent que les jeux de grattage. Ces jeux de grattage ont été achetés **majoritairement en points de vente par les parents**.

- **Le jeu exclusivement en ligne** progresse plus modérément (de 3,9 % à 5,5 %), tout comme les pratiques mixtes combinant lieu physique et activité numérique (de 13,5 % à 14,9 %).
- Pour la première fois, le rapport aux jeux d'argent des 15-17 ans a été évalué. Les réponses obtenues indiquent que **deux tiers des jeunes ont une attitude négative envers les JAH** (67,4 %), proportion plus élevée chez les filles (70,2 %) que chez les garçons (64,8 %). Ils considèrent notamment que : « *le jeu est comme une drogue* », « *qu'il est dangereux pour la vie de famille* » mais aussi « *qu'il y a trop d'occasions de jouer* ».

Des fréquences et des dépenses en hausse

¹ Tovar M.L., Costes J.M., Saliot, P., Jeux d'argent et de hasard des mineurs de 15 à 17 ans en 2025 et évolutions depuis 2021 : résultats de l'enquête ENJEU-Mineurs 2025. ARPEJ, 2025, 13 p. (lien vers les sites)

- En 2025, l'intensité des pratiques de jeu s'accroît, que ce soit en termes de fréquence ou de dépense.
- La part des 15-17 ans qui joue de façon hebdomadaire augmente, passant de 8,9 % à 12,1 %, alors que la proportion de ceux qui jouent une à trois fois par mois passe de 10,8 % à 14,2 %.
- En termes de dépense, les montants que les joueurs affirment dépenser pour leur jeu de prédilection à chaque occasion de jeu sont aussi en progression significative. En 2025, les jeunes joueurs indiquent des montants plus élevés qu'en 2021 avec une dépense médiane passant de 6 euros à 10 euros. La part de ceux qui déclarent les dépenses les plus élevées progresse significativement. Ainsi, 17,2 % déclarent dépenser entre 15 et 20 euros et 19,7 % plus de 20 euros (contre respectivement 12,5 % et 9,6 % en 2021).

Un accès au jeu d'argent largement facilité par les parents

- L'enquête met en évidence l'influence déterminante des parents dans l'accès des mineurs aux jeux d'argent et de hasard. En 2025, 65,0 % des jeunes joueurs déclarent avoir accédé aux jeux en points de vente par l'intermédiaire de leurs parents. Par ailleurs, 36,9 % jouent sur le compte en ligne de leurs parents avec leur accord et 26,4 % ont créé un compte personnel avec une aide parentale. De façon générale (tous jeux confondus), un tiers des jeunes accède directement aux jeux d'argent et un peu moins de deux tiers, via leur entourage.
- Par ailleurs, les activités en ligne interdites en France telles que les machines à sous en ligne et les paris sur les résultats des compétitions de e-Sport (en baisse par rapport à 2021) sont souvent réalisées via les comptes en ligne des parents, avec ou sans leur autorisation.

D'après une étude qualitative récente², la plupart de ces parents perçoivent les jeux d'argent comme une activité ludique et en minimisent les effets sur les mineurs, à l'exception des parents eux-mêmes joueurs problématiques.

Une forte exposition à la publicité malgré une baisse constatée

- Près de huit jeunes de 15 à 17 ans sur dix (78,8 %) déclarent avoir été exposés à des publicités pour les jeux d'argent. Cette proportion atteint cependant 85,1 % chez les joueurs (contre 74,2 % chez les non-joueurs). Parmi les joueurs exposés, les médias traditionnels restent le principal canal d'exposition (50,2 %), suivis des réseaux sociaux (43,8 %) et des points de vente (39,6 %). Les contenus d'influenceurs constituent une source d'exposition importante : trois jeunes joueurs sur dix y sont exposés.
- 63,6 % des 15-17 ans déclarent avoir vu des messages de prévention au cours des trois derniers mois, et près de trois quarts des joueurs.

Des comportements de jeu problématique préoccupants

- Afin de déterminer la part des mineurs rencontrant un problème avec leur activité de jeu, ENJEU-Mineurs a utilisé l'Indice canadien du jeu excessif (ICJE), outil international de repérage qui différencie les pratiques de jeu sans risque ou à faible risque, du jeu problématique regroupant les pratiques à risque modéré ou excessives. Sur l'ensemble des jeunes de 15 à 17 ans de l'enquête, 10,5 % ont déclaré des pratiques problématiques, dont 5,4 %, évoquant des comportements de jeu excessif (les garçons étant plus nombreux que les filles à présenter des pratiques problématiques).

² Tovar et al. 2025, CONPARE. <https://arpej.eu/content/files/2025/12/LA-CLE--6---CONPARE-01122025.pdf>

Si la part des joueurs problématiques a légèrement baissé par rapport à l'étude de 2021, **ce constat demeure préoccupant**.

Les **dommages déclarés par les jeunes joueurs sont en hausse**, notamment en termes de stress, de perturbation du rythme de vie et de variations de l'humeur.

Pour Emmanuel BENOIT, Directeur de l'ARPEJ : « « *Dans un contexte de forte accessibilité aux jeux d'argent pour les adolescents, ENJEU-Mineurs 2025 souligne l'importance d'une mesure régulière des pratiques pour adapter en continu les politiques de prévention, notamment auprès des jeunes les plus vulnérables. La prévention ne peut se limiter aux messages diffusés dans les médias : elle doit s'appuyer sur des outils concrets et éprouvés pour développer l'esprit critique des mineurs et leurs compétences psychosociales. Les résultats de l'étude confirment ainsi la pertinence de l'essaimage de l'outil OPERA, déployé gratuitement par l'ARPEJ depuis trois ans sur l'ensemble du territoire. Il est aussi nécessaire de renforcer la protection des mineurs et des plus vulnérables par une régulation publicitaire plus stricte sur les réseaux sociaux et lors de grands événements sportifs. La démarche préventive doit aussi associer les parents* ». »

Pour Isabelle FALQUE-PIERROTIN, Présidente de l'ANJ : « *Cette augmentation de la pratique du jeu d'argent des mineurs est préoccupante. Elle témoigne encore une fois d'une banalisation du jeu d'argent alors que la première rencontre des jeunes avec ce produit devrait être retardée et non favorisée. Car, on le sait, plus le jeu d'argent est précoce, plus le risque d'addiction est grand. Pour changer la donne, il faut donc une détermination de tous les acteurs qui passe par des évolutions nécessaires : le renforcement des contrôles de l'interdiction de vente aux mineurs dans les points de vente physiques, une limitation des parcours de jeux des jeunes joueurs, la suppression du compte joueur provisoire en ligne et enfin, une baisse significative de l'exposition médiatique grâce à un encadrement plus strict de la publicité et du sponsoring.* »

Contacts presse :

ANJ : <https://anj.fr> - tel : 06 01 08 20 91 - presse@anj.fr

ARPEJ : <https://arpej.eu> - tel : 01 53 05 92 37 / 07 45 02 42 64 - presse@arpej.eu

Rappel méthodologique : Enquête réalisée à la fin de l'été 2025 en ligne auprès d'un échantillon de 5 000 jeunes âgés de 15 à 17 ans.